



Liberté. Solidarité.
Responsabilité.

Villeneuve, février 2021

Mesdames, Messieurs,

Les candidats (es) du parti Le Centre ont bien reçu votre lettre et vous en remercient.

Vos questions étant pointues sur certains sujets comme, par exemple, le nouveau schéma directeur, vous comprendrez qu'il est difficile pour les nouveaux candidats de se positionner sans être en possession de tous les éléments.

De même pour nous, conseillers communaux en place, car nous ne serons uniquement consultés sur des futurs préavis qui concerneront les principes généraux du schéma directeur « Portes du Bourg ». Nous espérons que notre Municipalité, qui gère entièrement ce dossier et dont Le Centre ne fait malheureusement pas encore partie, tiendra aussi compte des propositions sortant des ateliers participatifs.

Nous sommes tout de même d'avis que Villeneuve doit rester une commune harmonieuse et que les futures constructions devront tant respecter un équilibre architectural que s'intégrer dans le tissu urbain existant pour accueillir, en priorité, les infrastructures qui nous font actuellement cruellement défauts.

Nous pensons notamment :

- au développement d'appartements protégés et d'un foyer de jour offrant aux personnes âgées, handicapées ou momentanément fragilisées, une prise en charge médico-sociale et une décharge bienvenue aux proches-aidants ;
- à la création d'un centre de loisirs et d'une garderie tampon, afin de développer des activités intéressantes pour les jeunes en donnant aux parents un lieu où laisser leurs enfants ponctuellement et sans l'obligation d'inscription.

L'aménagement et l'urbanisation du centre-ville devront favoriser des projets utilisant les énergies renouvelables, des matériaux et les savoir-faire locaux ou régionaux.

La philosophie de notre parti Le Centre rejoint la phrase citée page 12 du schéma directeur : « On n'habite pas un logement, mais une commune qui propose un CADRE DE VIE et une QUALITE DE VIE. La politique de l'habitat se retrouve par conséquent au cœur des politiques publiques. »

La question du financement ne peut pas se résumer à une opposition entre financement privé et public. A notre avis, les investissements doivent être publics ou en partenariat pour les offres relevant du domaine public (appartements protégés, foyer de jour ou halte-garderie) et privés pour celles du domaine privé (appartements et commerces).

Concernant les points 8 et 9 de votre questionnaire, le parti Le Centre est favorable à la construction du nouveau collège intercommunal, car pour nous il est inacceptable que 4 classes regroupant 80 élèves continuent à faire leurs cours dans des containers qui se trouvent à côté du collège lac. Enfin, pour la construction de la prochaine station d'épuration, nous apporterons notre soutien à la concrétisation de celle-ci. En effet, le fait d'avoir une STEP unique d'une capacité de 180'000 EH au top de la technologie de demain ne pourra être que bénéfique pour la qualité des eaux de notre lac et la santé des habitants de Villeneuve.

En espérant que votre association pourra soutenir les candidates et candidats d'un Centre solidaire, responsable et surtout durable, nous restons bien sûr ouverts à une entrevue si vous le désirez.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le comité du parti Le Centre

Thierry Perrin

Conseiller communal



079/644 4354

Jean-Daniel Zufferey

Conseiller communal

